



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1323

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Sylvia Pinel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Sylvia Pinel. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adressait à M. le Premier ministre . Elle concerne le sujet qui préoccupe et inquiète tant nos concitoyens : l'emploi.

Les Français, et tout particulièrement les femmes et les jeunes dont l'emploi est déjà fortement précarisé, doivent désormais faire face à une montée spectaculaire du chômage qui les condamne à l'exclusion et à la pauvreté. Ils sont les victimes directes de la crise.

Dans mon département, le Tarn-et-Garonne, cette réalité est tristement perceptible. Avec un taux de chômage qui atteint quasiment les 10 %, il figure parmi les territoires les plus sinistrés de la région Midi-Pyrénées. Face à cette situation, force est de constater qu'une majorité croissante de nos concitoyens souffre dans l'attente légitime de réponses concrètes. Car, dans la lutte contre le chômage, les mesures engagées par votre Gouvernement sont d'une trop grande frilosité. Les députés radicaux de gauche ne peuvent que regretter l'absence de décisions spécifiques en faveur de l'emploi des femmes et des jeunes ; le fait que le Pôle Emploi, submergé par le cortège des nouvelles inscriptions, peine à se mettre en état de marche ; le recul des " contrats aidés " en dépit des engagements pris par le Président de la République ; l'insuffisance de l'investissement public dans des secteurs d'avenir tels que l'enseignement, la recherche, la santé ou l'aide aux personnes. Compte tenu de l'urgence, allez-vous enfin consentir à mobiliser les moyens financiers et humains qui s'imposent pour permettre au service public de l'emploi de remplir pleinement ses missions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Madame la députée, vous avez raison : l'emploi est aujourd'hui la principale préoccupation de nos compatriotes. Nous pouvons tous le comprendre.

Dans le contexte actuel, toutes les familles en France sont hantées par l'avenir de leur emploi, s'inquiètent de la possibilité pour une personne ayant atteint cinquante ans de pouvoir continuer à travailler, craignent également pour l'insertion des jeunes qui finissent leurs études.

Vous avez souligné, madame la députée, à quel point nous avons besoin, dans cette période, de réponses concrètes. J'ai passé toute la journée d'hier dans une agence pour l'emploi, aux côtés des agents.

(*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) J'ai regardé avec eux les dispositifs concrets qui sont à leur disposition et la manière dont ils les utilisent. Je vais tenter de vous en rendre compte, en illustrant mon propos d'exemples très simples.

Premier exemple : il y a un an, une personne licenciée dans la vallée de l'Arve ne faisait l'objet d'aucun accompagnement lui permettant de rebondir. Aujourd'hui, elle peut bénéficier, par le biais du contrat de transition professionnelle, de formations privilégiées lui permettant de retrouver un emploi.

Deuxième exemple : il y a un an, un salarié de Renault à Sandouville perdait, s'il était en activité partielle, près de 50 % de son salaire brut. Aujourd'hui, compte tenu des dispositifs négociés avec les partenaires sociaux, il peut percevoir jusqu'à 95 % de son salaire s'il est rémunéré au SMIC. Ce n'est pas parfait, mais c'est une très nette amélioration.

Troisième exemple : l'emploi des jeunes. Nous n'avons heureusement pas attendu votre question pour travailler

sur le sujet et mettre en place, avec Martin Hirsch, deux dispositifs principaux.

En premier lieu, nous avons amélioré l'apprentissage dans le cadre des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage. Deuxièmement, nous proposons des formations qualifiantes à des jeunes aujourd'hui en situation d'échec, afin de leur permettre de trouver un emploi et de rebondir ; nous veillerons à ce que ces formations se mettent en place aussi dans votre département.

Vous le voyez, madame la députée : sur tous ces sujets, nous essayons d'avancer. Je ne fais pas de longs discours : les exemples que je viens de donner répondent à des réalités concrètes et à des solutions que nous essayons de décliner sur le terrain.

J'ai cru comprendre que l'opposition cherchait maintenant à être "proposante". Toutes vos propositions sont les bienvenues ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1323

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2009